



Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Description		→ Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale
	Objectifs de la formation	→ Acquérir les connaissances nécessaires en vue de l'obtention du certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail (SST) selon le programme officiel de l'INRS
	Durée (en jours et en heures)	→ 12 heures minimum
Evaluation / suivi	Pré -requis	→ Compréhension de la langue française
	Méthode pédagogique utilisée	→ Apports théoriques. → Exercices en salle. → Mise en situation. → Méthode didactique participative, interrogative.
	Procédure d'évaluation à l'issue de la formation	→ Evaluation selon critères de validation définis par l'INRS. → En cours de formation et mise en situation. → Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable (valable 24 mois).
	Processus de suivi des participants, post-formation	→ Fiche satisfaction → Formation devant faire l'objet d'un Maintien et d'Actualisation des Compétences tous les 2 ans (7 heures mini.) ;
Organisation	Nombre de formateurs pouvant intervenir sur cette formation	→ Formateur pour adulte, titulaire du diplôme de Formateur SST. → 5 années d'expérience auprès de publics adultes tous niveaux.
	Taille du groupe	→ effectif compris entre 4 à 10 stagiaires (1h de formation supplémentaire pour tout candidat en plus avec un maximum de 14 candidats).
	Lieu de formation	→ Tam : CFPPA du Tarn – Route de Toulouse – 81 000 ALBI. → A déterminer avec le commanditaire.

1^{er} demi-journée (J1) :

Thème 1 : Se situer en tant que sauveteur secouriste du travail dans son entreprise

- Identifier son rôle en tant que secouriste
- Identifier son rôle en tant que "préventeur" dans son entreprise

Thème 2 : Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise

1. De protéger à prévenir
 - Repérer les dangers dans une situation de travail
 - Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
2. De faire alerter à informer
 - Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Thème 3 : la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir

1. Rechercher les risques persistants pour protéger
 - Connaître l'alerte aux populations
 - Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même
2. Examiner la victime et faire alerter
 - Examiner la (s) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

2^{ème} journée (J2) :

3. Secourir
 - Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s)
 - la victime saigne abondamment
 - la victime s'étouffe
 - la victime se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
 - la victime se plaint de brûlures

3^{ème} demi-journée (J3) :

- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- la victime ne répond pas mais elle respire
- la victime ne répond pas, et ne respire pas

4^{ème} demi-journée (J4) :

- la victime ne répond pas, et ne respire pas – suite

Cas concrets de synthèse – évaluation

Bilan

(Le séquençage par ½ journée est donné à titre indicatif et pourra être modifié en fonction des acquis des stagiaires).

Coûts	Coût /jour /groupe	→ Sur demande
--------------	--------------------	---------------